

Archives inédites, carnets personnels, lettres : le roi Baudouin comme vous ne l'avez jamais lu

L'historien Vincent Dujardin (UCLouvain) publie une biographie du roi Baudouin, après avoir eu accès à des archives inédites, carnets personnels et lettres du cinquième roi des Belges.

Un ouvrage dense, qui donne à voir le Roi dans l'intimité, mais aussi son rôle dans la politique belge ou étrangère et l'importance de sa foi.



MARTINE DUBUISSON

Le livre présenté lundi matin par l'historien Vincent Dujardin et consacré à *Baudouin, un roi face aux crises de son temps* (édition Mame), est le résultat d'un travail colossal, mené durant 20 ans. Et, surtout, d'un accès inédit à des sources précieuses : les archives privées de feu le roi Baudouin ; ses carnets personnels dans lesquels il relatait notamment ses audiences ; ses agendas ; et ses carnets à caractère spirituel dans lesquels il évoque aussi des préoccupations politiques. A cela s'ajoute des entretiens avec son épouse, feu la reine Fabiola, durant dix ans ; la consultation de nombreux fonds d'archives en Belgique et à l'étranger ; ainsi que des conversations avec diverses personnalités : anciens (Premiers) ministres ou présidents de parti ; anciens chefs de cabinet du Roi et autres membres de sa maison ; membres de la famille royale belge et luxembourgeoise, comme Albert II et le Grand-Duc Henri ; mais aussi le pape Benoît XVI, Jacques Delors, le cardinal Danneels...

Cette biographie du cinquième roi des Belges de près de 900 pages n'est évidemment pas résumable en un article. Focalisons-nous dès lors sur cinq moments clés de la vie de Baudouin et de son règne de 42 ans.

L'enfance de Baudouin jusqu'à la question royale

Vincent Dujardin retrace tout d'abord l'enfance et la jeunesse de Baudouin « marquée par la souffrance ». Quelques jours avant ses cinq ans, Baudouin perd en effet sa mère, la reine Astrid, décédée en 1935 dans un accident de voiture en Suisse. Cinquante ans plus tard, le Roi écrit encore dans ses carnets : « Cet accident de maman continue à me bouleverser plus que la mort de mon père. Je ne peux m'empêcher de l'imaginer étendue, sans vie et de ressentir la douleur au cœur que papa a dû ressentir. »

A l'été 1950, sous la pression, le roi Léopold III doit en effet déléguer ses pouvoirs à son fils, qui devient prince royal. Ces jours-là, Baudouin commente dans ses carnets : « Pauvre papa, c'est le moment le plus pénible et le plus grave de sa vie. Le gouvernement est d'une très grande lâcheté. » Il « se sent usurpateur du trône de son père et absolu-

ment non préparé à exercer cette fonction ». La biographie démontre d'ailleurs à quel point « l'influence de son père et de sa belle-mère » est forte durant la décennie entre 1950 et 1960, poussant Baudouin, devenu roi à 20 ans en 1951, à « commettre des erreurs, voire de véritables gaffes ».

Son amour pour Fabiola

Ecrire la vie de Baudouin ne peut évidemment se faire sans évoquer son amour pour Fabiola. « Penser à l'un mène à l'autre », écrit Vincent Dujardin. Qui retrace leur rencontre en mai 1960, par l'intermédiaire de Veronica O'Brien, membre de la Légion de Marie. Pour le Roi, raconte l'historien, c'est le coup de foudre, mais pas pour Fabiola. Qui confie au cardinal Suenens – qui a mandaté Veronica O'Brien dans la recherche d'une épouse pour Baudouin –, qu'il n'y a pas « de base solide pour une affaire aussi importante » et « que son retrait constitue la solution la plus simple ».

Quelques semaines plus tard, les choses changent. Et début juillet, les fiançailles sont annoncées. Le livre révèle de nombreuses lettres d'amour échangées par Baudouin et Fabiola. Dont ce passage, en 1960 : « Quel bonheur nous avons eu de nous aimer de cet amour. L'amour que nous avons tant demandé à la très sainte vierge et qu'elle nous a donné avec une surabondance bouleversante. » Ou celui-ci de 1986 : « Sais-tu tout ce que tu représentes pour moi ? Que c'est grâce à toi que je parviens à garder ma joie et ma sérénité à travers les difficultés ? (...) Ma femme que j'aime avec passion, merci de tout me donner, merci d'être ma joie et ma sécurité. Merci d'être ma tendresse lorsque je rentre à la maison. »

Comme l'explique Vincent Dujardin : dans la vie de Baudouin, il y a un avant et un après 1960. A partir de 1961 en effet, l'éloignement avec Léopold III et Lilian est acté.

Pas d'implication dans la mort de Lumumba

L'intérêt du Roi pour le Congo, son rôle dans l'indépendance du pays, ses relations à l'Afrique sont longuement évoquées dans le livre. Avec un passage remarquable sur l'assassinat de Patrice Lumumba, qui contredit les conclusions de la commission d'enquête parlementaire : en 2001, celle-ci avait en effet

Le roi Baudouin de retour de leurs vacances à Motril en 1980.

© PHOTO NEWS.

qualifié d'« accablantes » la réaction et la correspondance de Baudouin dans l'élimination du premier Premier ministre congolais. Pour Vincent Dujardin, qui en apporte les preuves via différentes lettres, Baudouin n'a jamais validé l'idée d'une « neutralisation » complète de Lumumba comme la commission lui en prêtait l'intention. « Les conclusions de la commission sur ce point sont clairement erronées », affirme Dujardin. « Il n'est désormais plus possible d'affirmer que le roi Baudouin a posé "un acte autonome" (sans contreseing ministériel, NDLR) ayant eu une influence politique dans le dossier Lumumba. »

Les archives qu'il a pu consulter confirment que Baudouin n'a rien à voir avec l'arrestation et l'assassinat de Patrice Lumumba.

L'abdication ou l'exil plutôt que l'avortement

En 1990, après questionnements et hésitations, Baudouin prend une décision hautement symbolique de ne pas signer la loi dépénalisant partiellement l'avortement. Un moment clef de son règne. Ses proches conseillers l'encouragent à signer ; il demande l'avis de Jean-Paul II et du cardinal Ratzinger, futur Benoît XVI. Mais il décide seul, établit Vincent Dujardin. Refusant « en conscience » ce texte, Baudouin imagine pour sortir de l'impasse constitutionnelle que soit révisée en urgence la Constitution afin que l'on retire au Roi la sanction des lois. Mais le Premier ministre Wilfried Martens refuse, estimant que cette solution est impraticable juridiquement et politiquement (tous les articles à réviser ne sont pas ouverts à révision).

Alors Baudouin est prêt à abdiquer, à partir en exil pour ne pas renoncer à ses convictions. Et, apprend-on dans cette biographie, il prévient le prince Philippe, avant Albert, de son intention de ne pas signer la loi sur l'interruption volontaire de grossesse (IVG). Même si c'est à son frère Albert qu'il céderait le trône, s'il devait le quitter.

Ce que Vincent Dujardin révèle à propos de cet épisode IVG durant lequel le roi Baudouin sera finalement mis

« dans l'impossibilité de régner » durant deux jours, c'est que Wilfried Martens avait été mis au courant de ce refus royal depuis le 26 mars, donc avant le vote de la loi, et non le 30 mars comme il l'écrit dans ses mémoires : Baudouin avait en effet montré au Premier ministre la lettre dans laquelle il explique ne pouvoir signer. Pour l'historien, Martens savait d'ailleurs depuis des mois : « Dans ses carnets, c'était clair qu'il n'allait pas signer. » Dès le début des années 80 d'ailleurs, et de premières propositions sur l'avortement, le Roi écrit en effet à de multiples reprises dans ses carnets qu'il ne pourrait signer un tel texte, explique Vincent Dujardin dans sa biographie.

Alors ce fameux 26 mars 1990, Baudouin note : « Jésus, tu sais que c'est pour toi seul que je m'embarque dans cette folie. Tout peut se terminer par un désastre. Donne-nous du courage et beaucoup d'amour à Fabiola et à moi. »

Une foi qui inspire tout

On le voit : Baudouin manifeste une foi profonde. Et si c'est dans le dossier de l'IVG que les convictions religieuses de Baudouin ont pris le pas sur son devoir de chef d'Etat, « il est évident que sa foi l'influence dans la façon dont il exerce son rôle de chef d'Etat », affirme Vincent Dujardin.

Ainsi, en 1969, quand les dissensions communautaires annoncent déjà une réforme de l'Etat, le Roi, qui préférerait éviter le fédéralisme qui l'inquiète, écrit : « Seigneur envoie-nous ton esprit pour qu'il nous indique quelle est la voie que tu désires voir suivre par ce pays. Si c'est dans le fédéralisme que les gens s'épanouiront le mieux, fais que par mes contacts je le perçoive de plus en plus. » Et en 1970, il note : « Seigneur, je te confie tous les problèmes constitutionnels de ce pays. Guide le gouvernement et ceux par qui les réformes devront être faites. »

En 1992 encore, inquiet pour l'avenir du pays, il confie à ses carnets spirituels : « Jésus, l'angoisse me reprend par moments lorsque je vois mon pays, ton pays partir à la dérive par la volonté de quelques hommes qui sèment la discorde et recherchent le divorce. Que veux-tu que je fasse ? Tu connais ma faiblesse et aussi ma crainte d'être responsable d'une séparation pour ne pas avoir assez lutté. »



Il n'est désormais plus possible d'affirmer que le roi Baudouin a posé "un acte autonome"

(sans contreseing ministériel, NDLR) ayant eu une influence politique dans le dossier Lumumba

Vincent Dujardin

Historien

”